

AFP (02/11/10)

Collectivités-Paris-BTP-urbanisme-immobilier-commerce

Rénovation des Halles: Legaret (UMP) conteste la cession du Forum à un consortium privé

PARIS, 2 nov 2010 (AFP) - Le maire UMP du 1er arrondissement de Paris, Jean-François Legaret, a contesté mardi soir la cession du Forum des Halles à un consortium privé réunissant Unibail-Rodamco et Axa, qualifiée samedi de "bonne affaire" pour les Parisiens par la première adjointe au maire de Paris, Anne Hidalgo (PS).

Le conseil d'arrondissement a donné un avis défavorable au projet de délibération portant sur le protocole d'accord entre la Ville et Unibail, qui doit être présenté au prochain conseil de Paris à la mi-novembre (10 voix défavorables, UMP, Parti radical, NC, non inscrit, contre 2 voix PS).

M. Legaret relève dans un communiqué "l'absence de transparence qui caractérise cette transaction", le montant d'indemnisation proposé résultant "d'une transaction de gré à gré entre la Ville de Paris et la société Unibail, sans intervention d'expert faisant connaître son avis sur les valeurs proposées".

Il relève que "l'estimation de France Domaine jointe à la délibération fait état de réserves très explicites s'agissant notamment de la résiliation partielle des baux à construction".

Selon lui, "le résultat financier attendu est donc plus que décevant puisque inférieur à la préconisation de France Domaine, contrairement à ce que prétendent le maire de Paris (Bertrand Delanoë, PS) et sa première adjointe".

La présentation du bilan économique de l'opération "omet volontairement des charges importantes" et "la Ville consent à assumer la totalité des risques contentieux d'éviction des commerçants du Forum à la place du gestionnaire privé", "vraisemblablement supérieurs à 20 millions d'euros", ajoute-t-il.

Pour lui "il est urgent de rétablir la transparence en suspendant la négociation en cours jusqu'à ce qu'un expert soit désigné à l'issue d'une procédure d'appel d'offres pour procéder à la valorisation et aider à la négociation", selon "la méthode retenue en février 2000" pour estimer la valeur du Forum.

Selon M. Legaret, "la transaction proposée apparaît donc à plus d'un titre comme douteuse et ne peut qu'accréditer les suspicions de générosité indue à l'égard des intérêts commerciaux présents".

La rénovation du Forum "se soldera par une opération dans laquelle les équipements publics (conservatoire, bibliothèque enfantine, centre d'animation, bagagerie pour SDF, relais du Coeur, etc.) seront en diminution, voire supprimés, et les espaces commerciaux en augmentation, aux frais du contribuable parisien", affirme-t-il.

eb/ct